



Travailler en France avec carte séjour espagnole ce

Par **star1978rif**, le **19/04/2012** à **17:37**

Bonjour,

je suis marocain, je porte une carte séjour espagnole-long séjourCE- je veux savoir si j ai droit de travailler comme salarié ou comme indépendant en France.

merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **20/04/2012** à **13:14**

Bonjour,

Votre titre de séjour pour l'Espagne n'est valable que pour l'Espagne, pas pour les autres pays, même si ces pays font partie de l'UE.

Si vous voulez venir en France pour y travailler, vous devez accomplir toutes les formalités d'usage. Voyez votre ambassade ou votre consulat.